

# LE SOUTIEN AUX APPRENTISSAGES

Le soutien aux apprentissages consiste à aider les apprenant.e.s à développer les compétences attendues en mobilisant les stratégies pédagogiques appropriées. Ce soutien se déploie à travers trois principales **stratégies pédagogiques** répondant de manière ciblée aux besoins spécifiques de chaque apprenant.e : le renforcement, la récupération et la remédiation (les 3 R).

| Le renforcement  | La récupération   | La remédiation   |
|--|---|--|
|  |  |  |
| <i>Ça va bien, mais il faut donner des vitamines pour rendre plus fort.</i>      | <i>La maladie s'installe, il faut une injection pour soigner.</i>                 | <i>Le mal est profond, il faut opérer pour enlever l'infection.</i>                |

## 1. Le renforcement

### 1.1. Définition

Le renforcement est une stratégie pédagogique mise en œuvre **pour tous les apprenant.e.s** au cours du développement d'une compétence pour soutenir et consolider les acquis des apprentissages.

Il se fait par le biais de pratiques et d'activités supplémentaires.

### 1.2. Mise en œuvre du renforcement

A l'aide d'exercices variés, l'enseignant revient de façon systématique sur les contenus enseignés pour approfondir les acquis des apprenant.e.s.

Sa mise en œuvre est quotidienne, systématique et organisée dans toutes les classes du CP1 au CM2. Il a lieu au cours de chaque activité pédagogique ou au cours d'une séance dédiée.

Pour ceux des apprenant.e.s qui n'ont pas réussi cette activité, l'enseignant.e doit les aider en recourant à d'autres stratégies pédagogiques comme la récupération.

## 2. La récupération

### 2.1 Définition

La récupération est une stratégie mise en œuvre **pour les apprenant.e.s confrontés à une difficulté moyenne d'apprentissage** en vue de la corriger. Elle repose sur le principe qu'aucun apprenant.e ne doit être laissé pour compte.

### 2.2. Mise en œuvre de la récupération

La récupération a lieu dès que l'enseignant.e décèle, après une évaluation formative, des difficultés d'apprentissage chez des apprenant.e.s.

Il a l'obligation de soutenir ces apprenant.e.s en difficulté avant de poursuivre les enseignements.

Les activités de récupération sont en lien avec celles de l'acquisition.  
Pour la mise en œuvre, l'enseignant.e repartit la classe en deux groupes de travail.

- **Groupe 1** : Les apprenant.e.s à récupérer

L'enseignant.e propose à ce groupe des activités spécifiques selon leur niveau de difficulté. Il les accompagne et propose des explications supplémentaires.

- **Groupe 2** : Les apprenant.e.s qui ont développé les habiletés/compétence.s

Pour les apprenant.e.s qui ont acquis les habiletés/compétence.s, l'enseignant.e leur propose des activités d'approfondissement, des activités ludiques ou les amène à coacher leurs pairs qui rencontrent des difficultés.

La mise en œuvre de la récupération est périodique, systématique et organisée dans toutes les classes du CP1 au CM2. Elle a lieu au cours d'une séance dédiée.

Il convient de proposer des séances de récupération de manière régulière afin de permettre aux apprenant.e.s en difficulté de combler leur retard.

### 3. La remédiation

#### 3.1 Généralités sur la remédiation

La remédiation dans un processus d'enseignement-apprentissage est l'ensemble des actions correctives entreprises pour amener un apprenant.e à surmonter les difficultés d'apprentissage qui contraignent sa progression (Varly et al, 2020). Elle consiste à établir une nouvelle médiation entre l'apprenant.e et les savoirs. Une remédiation est nécessaire lorsque l'apprenant.e accumule plus de deux ans de retard académique.

La remédiation se fait en cinq (5) phases :

- **L'identification des erreurs**

Elle se déroule après une production des apprenant.e.s. Elle doit amener l'enseignant.e, lors de la correction des productions des apprenant.e.s, à identifier et relever les erreurs commises par ceux -ci.

- **L'identification de la nature des erreurs**

L'enseignant.e doit ensuite identifier la nature et dresser la typologie des erreurs commises (grammaire, orthographe, arithmétique, conversion d'unités, ...) par les apprenant.e.s.

- **L'identification des causes des erreurs**

L'enseignant.e doit chercher à comprendre les causes qui sont à l'origine des erreurs commises par les apprenant.e.s. En effet, ces erreurs peuvent être d'ordre :

- pédagogique : cours non assimilé, énoncé du sujet mal compris, matériels inadapté, etc.
- physiologique : mauvaise vision, mal entendant, etc.
- socioculturel et affectif : maltraitance, condition de vie difficile en famille, manque d'affection, etc.

- **La proposition de solutions aux erreurs relevées**

L'enseignant.e, sur la base des causes des erreurs relevées ci-dessus doit:

- corriger et réajuster celles qui sont d'ordre pédagogique en reprenant les parties de la leçon non assimilées, en proposant des exercices de même famille avec des niveaux différents de difficulté, etc.;
- s'appuyer sur ses formations complémentaires (prise en charge psychosociale, gestion de la classe, droit de l'enfant, prise en charge des déficiences légères, etc.) pour tenter de traiter les autres difficultés (échanges avec les parents, échanges avec les apprenant.e.s en difficulté, détection de la source des difficultés);
- référer à des structures spécialisées les cas qu'il n'a pas pu résoudre.

- **La vérification du degré d'appropriation des contenus concernés avec un exercice du même niveau de difficultés**

Cette étape concerne le traitement des erreurs purement pédagogiques. L'enseignant.e doit proposer des exercices de la même nature de difficultés pour s'assurer de la bonne compréhension des leçons par les apprenant.e.s concernés.

C'est après cette assurance qu'il doit poursuivre ses enseignements sur d'autres aspects de la leçon.

Au final, la remédiation s'inscrit dans une démarche visant à aider les apprenant.e.s afin de les amener à réussir leurs apprentissages. Elle exige un changement de posture et de pratiques chez les enseignant.e.s.

### **3.2. La remédiation dans le PNAPAS**

Certains apprenant.e.s à la fin d'un cycle éprouvent des difficultés d'apprentissage et n'atteignent pas les seuils de compétences attendues en lecture-écriture et en mathématiques.

Pour ces apprenant.e.s, un dispositif spécial intégrant des outils, des activités spécifiques basées sur des approches et principes adaptés à leurs besoins est mis en place pour les prendre en charge. C'est cette option qui a été adoptée dans le PNAPAS. Le niveau de compétences de ces apprenant.e.s est identifié à l'aide du test ASER (Annual Status of Education Report ou Rapport Annuel sur l'Etat de l'Education).

La remédiation après un test ASER est donc une stratégie pédagogique mise en œuvre par l'enseignant pour aider les apprenant.e.s confrontés à de grandes difficultés d'apprentissage, en référence aux compétences de base à développer.

- ❖ **La mise en œuvre de la remédiation**

La mise en œuvre de la remédiation se fait selon le processus suivant :

- **L'évaluation ASER** : L'enseignant.e procède à une évaluation individuelle des apprenant.e.s à trois(3) moments de l'année scolaire.
- **Le regroupement des apprenant.e.s**: les apprenant.e.s sont ensuite regroupés par niveau d'acquisition de compétences à partir des résultats du test ASER;
- **Le matériel** : le matériel proposé pour la mise en œuvre des activités est adapté aux groupes de niveaux ;
- **Les activités** : les activités présentées intègrent les éléments pédagogiques sous forme ludique tout en reconnaissant la valeur des jeux dans l'apprentissage ;
- **La progression des apprenant.e.s**: au fur et à mesure que les compétences des apprenant.e.s s'améliorent l'enseignant.e les fait passer dans le groupe de niveau suivant sans attendre le test ASER de mi-parcours;

- **La pratique journalière** : elle dure 1h30 (45 min en français et 45 min en mathématiques), pour les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2.

### 3.3. Les pratiques enseignantes

Dans l'animation de la classe, diverses stratégies pédagogiques sont utilisées pour amener les apprenant.es à acquérir les notions.

Certains apprenant.e.s s'exprimant avec plus d'aisance dans les petits groupes plutôt que dans le groupe classe, l'enseignant.e doit varier ses stratégies pédagogiques. L'enseignant.e joue le rôle de facilitateur.

Ces stratégies pédagogiques sont :

- **Travail collectif (activités avec le groupe classe)**

L'enseignant.e fait une démonstration claire et explicite de l'activité. Il s'assure que tous les apprenant.e.s ont compris l'activité démontrée. Une fois que les apprenant.e.s ont effectivement compris le déroulement de l'activité, ils sont répartis par petits groupes de travail.

- **Travail de groupe (activités en petits groupes)**

En petits groupes, les apprenant.e.s mettent en œuvre l'activité démontrée précédemment par l'enseignant.e. Celui-ci s'assure que tous les apprenant.e.s comprennent le déroulement de l'activité.

- **Travail individuel (activités individuelles)**

L'enseignant.e invite les apprenant.e.s à mener individuellement l'activité. Il s'assure que les apprenant.e.s exécutent effectivement les tâches qui leur sont confiées. L'enseignant.e va d'un groupe à un autre pour apporter son soutien aux apprenant.e.s qui en ont besoin.

Ces pratiques aident l'enseignant.e à identifier les apprenant.e.s qui participent activement, ceux qui ont besoin d'être encouragés et ceux à qui il doit accorder plus de temps pour les aider à surmonter leurs difficultés.

### 3.4 Organisation des groupes-classes

La disposition des apprenant.e.s pendant les activités de remédiation est essentielle. Ils/elles doivent être assis soit en cercle soit en forme de U afin que la démonstration de l'activité par l'enseignant soit visible par tous. Les activités peuvent se dérouler en classe ou en dehors de la classe (dans la cour de l'école).

Toutes les activités se déroulent de manière à faire participer tous les apprenant.e.s.

Il existe deux schémas d'organisation des apprenant.e.s de l'école pendant les activités :

- schéma 1 : un enseignant.e encadre **un groupe homogène** comprenant tous les apprenant.e.s de l'école qui ont le même niveau de compétences (même groupe de niveaux).
- schéma 2 : chaque enseignant.e encadre **un groupe hétérogène** constitué des trois groupes de niveaux de sa classe.

Pour mener à bien les activités avec ces deux groupes, l'enseignant.e élabore **un plan de session** (plan de travail) adapté à chaque type de gestion.

- **Stratégie d'encadrement selon le schéma 1 :**

- L'enseignant.e propose à la classe une activité et en fait une démonstration explicite devant l'ensemble des apprenants du groupe de niveau (travail collectif);
- Il/elle s'assure que tous les apprenant.e.s ont compris l'activité démontrée;
- Une fois que les apprenant.e.s ont effectivement compris l'activité, ils/elles sont répartis en petits groupes de travail (4 à 6 au maximum) et exécutent l'activité (travail de groupe);
- A la suite du travail de groupe, l'enseignant.e donne des consignes pour amener les apprenant.e.s à exécuter individuellement les activités (travail individuel).

- **Stratégie d'encadrement selon le schéma 2 :**

Dans la même classe sont réunis les trois groupes de niveaux différents :

- groupe 1 : débutants-lettres/ débutant-1 chiffre;
- groupe 2 : mot-paragraphe/2 chiffres;
- groupe 3 : histoires-compréhension/soustraction-division.

L'enseignant reconstitue 2 grands groupes composés comme suit :

Groupe 1; débutants-lettres-mot/ débutant-1 chiffre-2 chiffres

Groupe 2 : paragraphe-histoire-compréhension/. Soustraction-division

Il débute la classe par une activité commune aux 2 grands groupes.

Ensuite l'enseignant décide d'être en activités avec l'un des groupes, soit le groupe 1.

Il doit alors occuper le groupe 2 à faire un exercice après qu'il ait bien expliqué la consigne de travail. Le groupe 2 est en autonomie.

Le groupe 1, en activités avec l'enseignant, a en son sein des apprenants du niveau le plus élevé du groupe qui peuvent aider ou coacher leurs pairs en difficultés.

A la fin du temps imparti aux activités, l'enseignant amène les élèves du groupe 2 à faire l'auto-correction collective de l'exercice qu'il leur a proposé. Il s'assure que la correction a été faite convenablement.

Par la suite, le groupe 2 travaille avec l'enseignant tandis que le groupe 1 est en autonomie.

NB : L'enseignant.e utilise les mêmes stratégies pédagogiques que sont : le travail collectif, le travail de groupe et le travail individuel.

### 3.5. Les outils et supports de mise en œuvre

|              | Français  | Mathématiques   |
|--------------|---|---|
| Les supports | - Guide de lecture ;<br>- Grands dessins ;<br>- Cartes graphèmes ;<br>- Livrets paragraphes ;<br>- Livrets d’historiettes ;<br>- Livrets de contes ;<br>- les grandes orientations didactiques et pédagogiques. | - Guide de mathématiques ;<br>- Livrets de nombres ;<br>- Livrets de situations.<br>- les grandes orientations didactiques et pédagogiques.   |
| Les outils   | -Tableau des syllabes ;<br>-Test Aser Français.   | - Outils ASER ;<br>- Fiches ASER ;<br>- Grille des nombres ;<br>- Tableaux des grands nombres ;<br>- Table d’addition ;<br>- Table de soustraction ;<br>- Table de multiplication ;<br>- Monnaie des enfants. |

### 3.6. L’évaluation en remédiation

L’outil de mesure de la progression des apprenant.e.s en remédiation est le test ASER.

Le test ASER est fait en trois moments de l’année scolaire : test de début, test de mi-parcours et test de fin.

- **Test ASER de début (avant le début des apprentissages : septembre-octobre)**

Il permet de jauger le niveau des apprenant.e.s en lecture-écriture et en mathématiques au début des apprentissages.

- **Test ASER de mi-parcours (début février)**

Il permet de mesurer le niveau de progrès réalisé par les apprenant.e.s en lecture-écriture et en mathématiques au milieu des apprentissages.

- **Test ASER de fin (une semaine avant les compositions de passage : mi-mai)**

Il permet de mesurer le niveau de compétences acquises par chaque apprenant.e en lecture-écriture et en mathématiques à la fin des apprentissages.

Ces tests sont administrés par les enseignant.e.s et supervisés par les directeurs d’écoles et les Conseillers Pédagogiques de Secteurs.